



# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de **WATTRELOS**

## SEANCE DU 8 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 février à 18h03, le Conseil Municipal convoqué le 2 février s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Dominique BAERT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

### Etaient présents :

M. BAERT Dominique, Maire,  
Mme DE SMEDT Myriam, M. FITAMANT Sébastien, Mme COQUELLE Michèle, M. GADAUT Henri, M. MEKKI Tarik, Mme REIFFERS Zohra, M. MONRABAL Karl, Mme LEBLANC Martine, M. CHARLES Gilbert, Mme LESTIENNE Myriam, M. TALEB-AHMED Azedine, Mme ZAIDI Sylvie, Adjoints,  
M. DUMOULIN J.Philippe, Mme OSSON Catherine, M. DELFOSSE Jacques, M. LEMAY Guy-Noël, M. DE MATOS Steeve, M. CAILLIERET Benjamin, Mme CHANTRIE Annie, Mme DEBAERE-BOITTE Emeline, Mme HAMMAMI-BELAID Basma, Mme DUJARDIN Béatrice, Mme LEMOINE Laureen, M. DAHMANI Rabah, Mme GUILBERT Pamela, M. MARROUKI Steven, Conseillers Municipaux Délégués,  
Mme LEVEQUE Océane, Mme DJAFER-CHERIF Lina, M. KIRAZ Veysal, M. RICCI Christophe, Mme DELRUE Marjorie, M. CROIGNY Denis, Mme FELIX Sophie, M. CHAYANI Messaoud, M. SOYEZ J.François, Mme FARACI Marjory, M. GOEDEHAUD Eddy, M. CREDIS Andy, Conseillers Municipaux.

### Absents excusés :

M. LUCAS Pascal procuration Mme COQUELLE Michèle  
M. DEBAETS Michel procuration M. CHARLES Gilbert  
Mme DELPLANQUE Laura procuration Mme LESTIENNE Myriam  
M. WETE MATOUBA procuration M. GADAUT Henri

### Secrétaire de séance :

Mme Océane LEVEQUE

RECONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE LA MOUSSERIE  
PROCEDURE D'EXPROPRIATION

RAPPORT N° : **13**

RAPPORTEURE : Madame Zohra REIFFERS  
Adjointe au Maire

Le bâtiment abritant le Centre Social de la Mousserie a été détruit par un incendie en juillet 2023. Le fonctionnement du Centre Social a ainsi été largement obéré et il importe de trouver dans les meilleurs délais une solution de relocalisation de la structure.

En effet, le Centre Social dans le quartier est un outil de prévention des exclusions, il permet de rompre l'isolement des habitants, de renforcer les solidarités entre les personnes. Il y a une véritable utilité publique à maintenir ce type de structure sociale dans le quartier de la Mousserie, quartier prioritaire de la politique de la ville. Et la commune entend mettre en œuvre tout ce qui est possible pour un aménagement pérenne.

Un projet de reconstruction du centre social en lieu et place du bâtiment incendié a été étudié : la destruction complète suivie d'une nouvelle construction nécessite des délais très longs. De même, la possibilité de construction d'une structure neuve sur un terrain nu rue des Patriotes pour un budget de 4,4 millions d'euros n'est pas tenable financièrement.

Au regard de l'urgence de la situation pour les habitants du quartier, ces projets ne constituent pas des solutions satisfaisantes. Au contraire, l'aménagement d'un bâtiment déjà existant permettrait un gain de temps non négligeable ainsi que d'importantes économies.

En ce sens, un bâtiment à usage commercial et de stockage de 1000 m<sup>2</sup>, situé 24 rue Corneille à Wattrelos, anciennement affecté à l'usage de supérette, appartient à la SCI FONCIERE GUR depuis 2020. Cette SCI a son siège social 40 chemin du petit moulin à Wattrelos et a pour gérant Monsieur GUR. Le bâtiment, qui fait partie de la parcelle AM 407 d'une superficie de 3.629 m<sup>2</sup>, est depuis plusieurs années utilisé par la SCI propriétaire uniquement à usage de stockage et logistique. Une demande d'achat amiable de cette propriété privée n'a pas abouti. Par ailleurs, les parcelles AM 409, rue du Chardonnet pour une surface de 276 m<sup>2</sup> et AL 882, rue des Patriotes pour une surface de 338 m<sup>2</sup> appartiennent à même SCI et permettent l'accès à la parcelle AM 407. Elles font ainsi partie de la même unité foncière.

Considérant l'intérêt majeur de cette propriété dans la recherche d'une solution pérenne et rapide de rétablissement d'un Centre Social dans le quartier, la commune souhaite avoir recours à la procédure d'expropriation et doit solliciter Monsieur le Préfet pour l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire préalable.

L'Administration Municipale propose au Conseil Municipal de :

- Approuver la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique pour l'acquisition de :
  - la parcelle AM 407 pour une superficie de 3.629 m<sup>2</sup> et du bâtiment qui y est édifié, situés 24 rue Corneille à Wattrelos et la réhabilitation de cette ancienne supérette en centre social ;

- les parcelles AM 409 (superficie de 276 m<sup>2</sup>) et AL 882 (338 m<sup>2</sup>) bordant la parcelle AM 407
- Autoriser Monsieur le Maire à saisir Monsieur le Préfet pour qu'il prescrive conjointement l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et l'enquête parcellaire préalable à l'arrêté de cessibilité
- Autoriser Monsieur le Maire à saisir, en cas de besoin, le juge de l'expropriation
- Autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces inhérentes au dossier

POUR : 43/43 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

Avis favorable a été émis par les Commissions réunies.

**ADOPTE**

Acte certifié exécutoire de plein droit en application de la Loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée et complétée par la Loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982,

**Pour extrait certifié conforme,**

Transmis en Préfecture le : 09 FEV. 2024

Publié le : 09 FEV. 2024



Le Maire,  
Pour le Maire,  
L'Elu Délégué,

Zohra REIFFERS



Le Maire,  
Pour le Maire  
L'Elu Délégué,

Zohra REIFFERS

Secrétaire de séance

O. LEVEQUE

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le



ID : 059-215906504-20240208-D\_2024\_02\_013-AR

Département :  
NORD

Commune :  
WATTRELOS

Section : AM  
Feuille : 000 AM 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 23/01/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan vous est délivré par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF NORD PTGC LILLE  
CENTRE FINANCES PUBLIQUES 22  
RUE LAVOISIER 59466  
59466 LOMME CEDEX  
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

